

GÉOPORTAIL : LE PORTAIL DES TERRITOIRES ET DES CITOYENS

par Patrick Leboeuf

Chef du service Information en ligne de l'IGN, coordinateur du projet Géoportail

Le projet de directive INSPIRE demande aux États européens de mettre en place des services électroniques de recherche, consultation, téléchargement et transformation de données, en particulier géographiques, y compris dans les cas de tarification (e-commerce). Cette évolution du cadre législatif européen, la montée en puissance d'Internet (24 millions d'internautes et plus d'un foyer sur deux équipé en haut débit), la volonté exprimée par l'État de développer rapidement l'administration en ligne, et enfin la nécessaire poursuite d'une politique partenariale, inscrite dans le contrat d'objectifs et de moyens 2003-2006, signé entre l'État et l'Institut géographique national (IGN), ont constitué un ensemble de facteurs qui a conduit à identifier la nécessité de mettre en place une plate-forme nationale et transversale de l'information géographique, en association avec tous les acteurs externes concernés.

La France est riche de millions d'informations décrivant le territoire, --cartes, mesures, données localisées dans une infinie variété de thèmes. Or ce capital exceptionnel d'informations, véritable patrimoine national, est difficilement exploitable, car dispersé et donc peu accessible. C'est pour offrir aux acteurs publics et privés et à chaque citoyen un point d'entrée le plus large possible, simple et gratuit, à toutes ces données géographiques publiques que l'État a confié à l'IGN et au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), la réalisation du Géoportail, portail de l'information géographique française.

L'approche géographique pour accéder à l'information est un enjeu majeur et ce n'est pas un hasard si l'un des spécialistes mondiaux du moteur de recherche a investi ce secteur d'activités. Le développement de l'administration électronique va favoriser l'émergence d'un grand projet français interministériel de diffusion de connaissance.

ET SI LA VÉRITABLE RICHESSE NAISSAIT DU PARTAGE ?

La problématique englobe une multitude d'acteurs : producteurs de données (de référence et métiers), producteurs de services à valeur ajoutée, appuyés sur la donnée géographique, utilisateurs institutionnels, privés ou grand public ; elle passe forcément par une démarche volontaire de partenariat. Il s'agit de proposer un espace géographique unifié, concerté, ouvert et évolutif, pour le plus grand bénéfice de la collectivité et de chacune des parties prenantes.

Ce projet suit en droite ligne l'évolution actuelle de l'IGN, qui place l'institut dans la position d'acteur clé au sein de la communauté de l'information géographique, partie

prenante d'une dynamique globale. Il s'appuie sur le décret du 22 novembre 2004 qui actualise les missions de l'IGN, en le confortant dans ce rôle et en lui donnant l'obligation d'être force de proposition dans la voie de l'intégration et de l'interopérabilité des données géoréférencées d'origines diverses, et du développement du secteur de l'information géographique.

Le Géoportail doit permettre de fédérer tous les acteurs. Chacun d'entre eux conservera le niveau de maîtrise du ou des services, qui lui conviendra le mieux. La mise en commun des données sur sol, sous-sol, et maritime permettra, dans un esprit de fertilisation croisée, de développer de nouveaux services en cascade. Cela ne se décrète pas et nécessite l'adhésion de tous pour pouvoir envisager sérieusement une réalisation commune.

Pour mener à bien ce projet potentiellement très complexe, l'IGN a adopté une structure de pilotage originale, transversale dans son organisation, qui s'appuie sur un collège d'experts englobant producteurs, utilisateurs et industriels. Les facteurs clés du succès sont donc liés à la capacité de chacun des acteurs à mettre en commun son énergie et son savoir faire. Il s'agit également de faire preuve de réalisme et de pragmatisme.

L'organisation entre services de l'État est une condition de réussite de ce projet. C'est pourquoi la Direction générale de la modernisation de l'État (DGME) assure la maîtrise d'ouvrage avec une assistance articulée autour des ministères de l'Équipement, de l'Écologie et de l'Agriculture. L'IGN assure la maîtrise d'œuvre des fonctions de visualisation 2D et 3D, la recherche des données sur une zone d'intérêt, le lien vers les services, le lien vers les sites partenaires. Le BRGM assure la maîtrise d'œuvre du Géocatalogue, outil expert s'appuyant sur les métadonnées pour répondre aux requêtes de l'internaute. Un comité de pilotage « SIG » suit le développement et, notamment, coordonne les partenariats interministériels de la partie Géoportail « Administrations ».

GÉOPORTAIL ET GÉOCATALOGUE : DEUX OUTILS COMPLÉMENTAIRES INDISSOCIABLES

Le Géoportail (fig. 1), qui donne son nom au site Internet, est l'outil de consultation et de visualisation des données géographiques, quelle que soit leur origine ou leur nature. C'est aussi un mode d'accès à un ensemble de services, gratuits ou payants, que les partenaires pourront proposer aux professionnels ou au grand public

Le Géocatalogue (fig. 2) est l'outil de stockage des références des données consultables dans le Géoportail : il

inventorie, classe et restitue ces données. C'est également un moteur de recherche grâce auquel on peut, depuis l'écran du Géoportail, identifier l'existence de tel ou tel type d'informations, les consulter directement ou les télécharger depuis le site de leur détenteur, voire les visualiser et les combiner avec d'autres dans le Géoportail, si elles sont interopérables.

WWW.GEOPORTAIL.FR : LES GRANDES ÉTAPES

Voulu par le président de la République, qui en annonçait officiellement le lancement lors de ses vœux aux agents de l'État le 6 janvier 2006, le projet de Géoportail a trouvé sa concrétisation, le 23 juin 2006, avec l'ouverture du site www.geoportail.fr au grand public. Au cours de la première semaine, qui a été caractérisée par une saturation du site (le premier week-end a connu environ 6 millions de tentatives de connexion par jour), plus de 700 000 visites par jour ont été enregistrées. La moyenne du mois de juillet 2006 s'est établie à 315 000 visites journalières, ce qui a fait entrer le Géoportail dans les trente sites français les plus visités. Aujourd'hui, le trafic s'est stabilisé à environ 2 millions de visites mensuelles. Ainsi cette première version a permis, depuis son ouverture, à plus de 15 millions d'internautes de survoler la France en deux dimensions (2D) et d'alterner entre visions photographiques (fig. 3) et cartes (fig. 4). Une étude TNS SOFRES montre que 7% des individus âgés de 15 ans et plus ont consulté le Géoportail au cours des mois de juillet et août et que 11 % des internautes ont consulté le Géoportail au cours de ces mêmes mois d'été.

C'est sur ce socle que vont venir s'intégrer d'autres bases de données cartographiques publiques de toute nature (cadastre, carte géologique de la France, ressources en eau, sites et sols pollués, sites naturels protégés, informations culturelles, touristiques, ...). Le Géoportail ne va cesser de s'enrichir au fur et à mesure de l'intégration au Géocatalogue de l'ensemble des bases de données publiques et parapubliques. Il a également vocation, à terme, à donner accès aux informations localisées, collectées, gérées et détenues par des associations, syndicats, fédérations professionnelles, établissements consulaires..., chaque partenaire restant pleinement responsable de ses données et libres des conditions dans lesquelles l'accès à ces informations sera organisé. À l'été 2007, un nouvel outil permettra, une visualisation en 3D.

WWW.GEOPORTAIL.FR : UNE AMBITION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE

La France est aujourd'hui le premier pays européen à s'être doté d'un portail d'accès aux informations géographiques publiques, doté de telles fonctionnalités. L'objectif du Géoportail est de réaliser dès le début de l'année 2007, un portail ouvert aux utilisateurs, que ceux-ci soient citoyens, administrations, collectivités locales, industriels, qu'ils appartiennent au monde associatif ou aux entreprises, afin de créer de la valeur ajoutée et d'offrir des services (information, formation, vie quotidienne, vie de la cité), des données interopérables et une librairie en ligne (cartes, photos, atlas, guides) ..., sans que rien ne soit figé pour que chacun puisse y trouver sa place.



Figure 1 : Page d'accueil du Géoportail

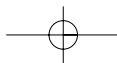


Figure 2 : Page d'accueil du Géocatalogue

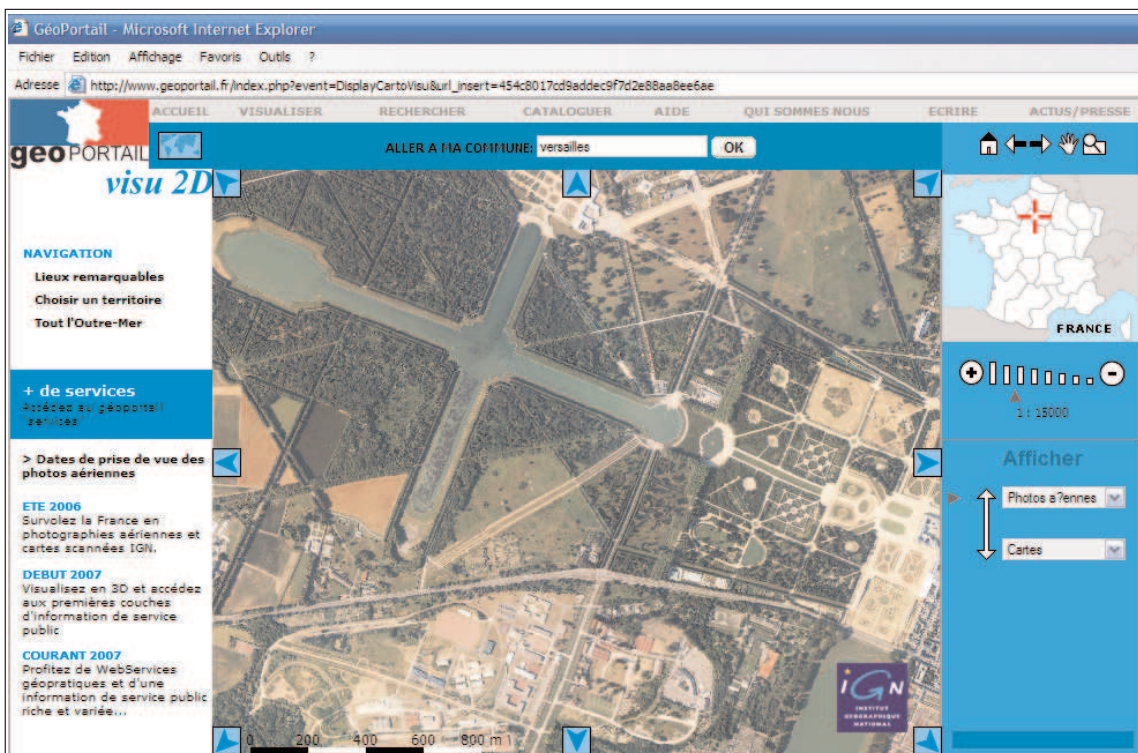
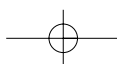


Figure 3 : Photo aérienne de Versailles sur Géoportail



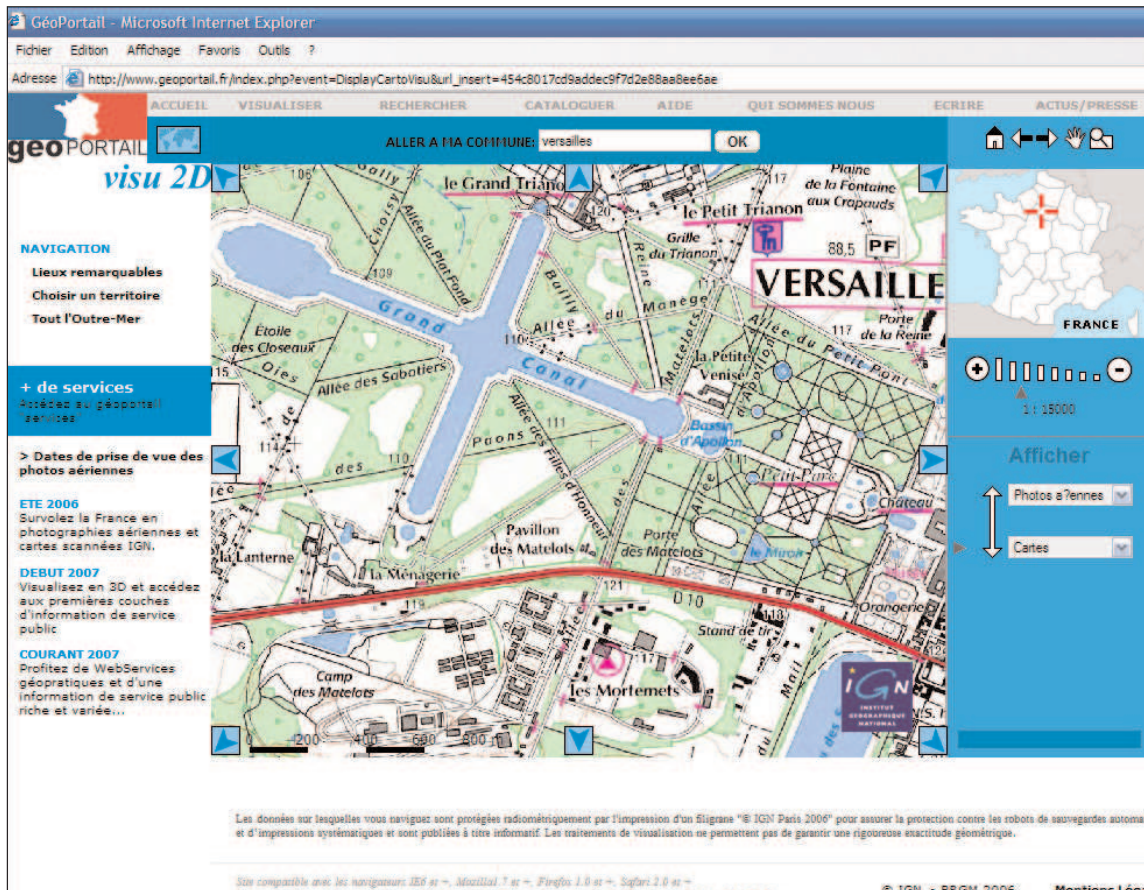
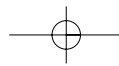


Figure 4 : Carte de Versailles sur Géoportail

